

Résultats annuels au Bac des lycées de Vendée de 2000 à 2008

(statistiques académiques et site de "l'Express")

Peut-on avoir une idée à peu près juste du niveau d'un lycée ? Les résultats au Bac sont l'élément le plus simple pour faire des comparaisons, facilitées par le fait qu'en Vendée, les origines socio-économiques des élèves ne sont pas très différentes d'un établissement à un autre. Mais l'objectif "100 % de réussite" jointe à l'ambiance assez agitée de certaines années font que les résultats ont été poussés à la hausse et au resserrement, rendant l'utilisation de ces chiffres plus délicate.

Michel Gressant, proviseur au lycée Kastler de la Roche-sur-Yon, estime que la prise en compte des taux de réussite année après année, peut être un bon indicateur de la valeur d'un lycée sur la durée. "En effet, dit-il, ce n'est pas parce qu'on est une fois au premier rang qu'on est le meilleur sur la durée". Afin d'examiner cette proposition, voici les chiffres pour les neuf dernières années :

2009

?	Jeanne-d'Arc / Montaigu	97 %
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		

2008

1	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	100 %
2	Sainte-Ursule / Luçon	98 %
3	Jean-XXIII / les Herbiers	97 %
	Sainte-Marie-du Port / les Sables	97 %
5	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	95 %
6	Jeanne-d'Arc / Montaigu	94 %
	Notre-Dame / Challans	94 %
8	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	93 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	93 %
	Rabelais / Fontenay-le-Comte	93 %
11	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	92 %
12	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	91 %
	J.-Monnet / les Herbiers	91 %
	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	91 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	91 %
16	Fr.-Truffaut / Challans	90 %
	Sainte-Marie / Chantonnay	90 %
18	Atlantique / Luçon	89 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	89 %
20	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	87 %
21	G.-Clemenceau / Chantonnay	86 %
22	S.-de-Mauléon / les Sables	83 %

2007

1	L.-de-Vinci / Montaigu	98 %
2	Notre-Dame / Challans	97 %
	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	97 %
4	Sainte-Ursule / Luçon	96 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	96 %
6	Jeanne-d'Arc / Montaigu	95 %
	Sainte-Marie / Chantonnay	95 %
	Jean-XXIII / les Herbiers	95 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	95 %
10	Fr.-Truffaut / Challans	94 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	94 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	94 %
13	Sainte-Marie-du Port / les Sables	92 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	92 %
15	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
16	J.-Monnet / les Herbiers	88 %
17	G.-Clemenceau / Chantonnay	86 %
18	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	86 %
19	S.-de-Mauléon / les Sables	84 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	83 %
21	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	82 %
22	Atlantique / Luçon	82 %

2006

1	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon	100 %
2	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	97 %
3	Jeanne-d'Arc / Montaigu	96 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	96 %
	Sainte-Ursule / Luçon	96 %
6	Notre-Dame / Challans	95 %
7	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	94 %
	Sainte-Marie / Chantonnay	94 %
9	Jean-XXIII / les Herbiers	93 %
10	Sainte-Marie-du Port / les Sables	91 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	91 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	91 %
	J.-Monnet / les Herbiers	91 %
14	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
15	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	89 %
16	G.-Clemenceau / Chantonnay	88 %
	Atlantique / Luçon	88 %
18	Fr.-Truffaut / Challans	86 %
19	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	85 %
	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	85 %
21	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	84 %
22	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	83 %
23	S.-de-Mauléon / les Sables	76 %

2005

1	Sainte-Ursule / Luçon	97 %
2	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	95 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	95 %
4	Jeanne-d'Arc / Montaigu	94 %
	Sainte-Marie / Chantonny	94 %
6	Notre-Dame / Challans	93 %
	Sainte-Marie-du Port / les Sables	93 %
8	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	92 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	92 %
10	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	91 %
12	L.-de-Vinci / Montaigu	90 %
13	Jean-XXIII / les Herbiers	87 %
	Atlantique / Luçon	87 %
15	Branly / la Roche-sur-Yon	85 %
16	G.-Clemenceau / Chantonny	83 %
	Fr.-Truffaut / Challans	83 %
18	J.-Monnet / les Herbiers	81 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	81 %
	S.-de-Mauléon / les Sables	81 %
21	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	80 %
22	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
23	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	74 %
24	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	72 %

2003

1	Jean-XXIII / les Herbiers	94 %
2	Sainte-Marie-du Port / les Sables	93 %
3	Sainte-Marie / Chantonny	92 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	92 %
5	Jeanne-d'Arc / Montaigu	91 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	91 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
8	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	90 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	90 %
11	Notre-Dame / Challans	88 %
	G.-Clemenceau / Chantonny	88 %
13	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	87 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	87 %
15	Savary-de-Mauléon / les Sables	86 %
16	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	85 %
17	Fr.-Truffaut / Challans	84 %
18	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	83 %
19	Atlantique / Luçon	82 %
	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	82 %
21	J.-Monnet / les Herbiers	81 %
22	Sainte-Ursule / Luçon	79 %
23	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	71 %

2001

1	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	96 %
2	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	93 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	93 %
4	Jean-XXIII / les Herbiers	92 %
	Notre-Dame / Challans	92 %
6	Jeanne-d'Arc / Montaigu	91 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
8	Sainte-Marie / Chantonny	90 %
	Sainte-Ursule / Luçon	90 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
11	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	86 %
12	Sainte-Marie-du Port / les Sables	85 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	85 %
14	Fr.-Truffaut / Challans	83 %
15	G.-Clemenceau / Chantonny	82 %
16	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	81 %
17	Atlantique / Luçon	79 %
18	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
19	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	76 %
20	S.-de-Mauléon / les Sables	73 %
21	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	71 %
22	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	68 %
	J.-Monnet / les Herbiers	68 %

2004

1	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	100 %
2	Jeanne-d'Arc / Montaigu	96 %
3	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	94 %
4	L.-de-Vinci / Montaigu	93 %
5	Notre-Dame / Challans	92 %
6	Sainte-Ursule / Luçon	91 %
	Sainte-Marie-du Port / les Sables	91 %
8	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	90 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	90 %
	Sainte-Marie / Chantonny	90 %
11	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	89 %
	G.-Clemenceau / Chantonny	89 %
	Jean-XXIII / les Herbiers	89 %
14	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	88 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	88 %
16	J.-Monnet / les Herbiers	87 %
17	Truffaut / Challans	86 %
18	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	85 %
19	S.-de-Mauléon / les Sables	84 %
	Atlantique / Luçon	84 %
21	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	81 %
22	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	75 %
23	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon	73 %
24	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	69 %

2002

1	Jean-XXIII / les Herbiers	94 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	94 %
	Sainte-Marie / Chantonny	94 %
4	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	93 %
5	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	92 %
6	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
7	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	89 %
8	Notre-Dame / Challans	88 %
9	Sainte-Marie-du Port / les Sables	87 %
10	Jeanne-d'Arc / Montaigu	86 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	86 %
	G.-Clemenceau / Chantonny	86 %
13	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	85 %
	J.-Monnet / les Herbiers	85 %
15	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	84 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	84 %
17	Sainte-Ursule / Luçon	83 %
18	Fr.-Truffaut / Challans	82 %
19	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	81 %
20	S.-de-Mauléon / les Sables	79 %
21	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
22	Atlantique / Luçon	72 %
23	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	69 %

2000

1	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	96 %
2	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	94 %
3	Jeanne-d'Arc / Montaigu	93 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	93 %
5	Notre-Dame / Challans	92 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	92 %
	Jean-XXIII / les Herbiers	92 %
8	Sainte-Marie / Chantonny	91 %
9	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	89 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	89 %
11	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	86 %
	Sainte-Ursule / Luçon	96 %
13	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	85 %
14	Sainte-Marie-du Port / les Sables	84 %
	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	84 %
16	Fr.-Truffaut / Challans	82 %
17	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	81 %
18	J.-Monnet / les Herbiers	80 %
19	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
20	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	76 %
21	S.-de-Mauléon / les Sables	75 %
	Atlantique / Luçon	75 %
23	G.-Clemenceau / Chantonny	71 %